

voir se prononcer sur cette mesure législative si importante sans qu'il soit nécessaire de la renvoyer au comité.

**M. MacDonald:** J'aimerais poser au premier ministre une autre question complémentaire. Pourrait-il étudier cette question avec ses collègues en tenant compte des intérêts des nombreuses parties qui s'occupent directement de radiodiffusion et tiennent à traiter de mesures législatives précises devant le comité de la radiodiffusion lorsque la Chambre sera saisie du projet de loi, si cela doit avoir lieu la semaine prochaine.

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, j'en discuterai volontiers avec le secrétaire d'État. Mais, mon honorable ami le sait, le comité a étudié à fond le sujet et a même convoqué, je crois, des témoins. La Chambre voudrait peut-être étudier la mesure en comité plénier, mais je m'entretiendrai volontiers de la question avec le secrétaire d'État.

**M. L. M. Brand (Saskatoon):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question complémentaire à poser au premier ministre. Puisque le très honorable représentant et le secrétaire d'État semblent régler la plupart des problèmes de Radio-Canada, peut-être me dira-t-il aujourd'hui à quelle date la Société construira à Saskatoon la station de télévision en cause.

**Le très hon. M. Pearson:** Monsieur l'Orateur, je n'ai rien à ajouter à ma déclaration d'hier, qui n'a guère satisfait mon honorable ami, mais j'espère avant longtemps en faire une autre plus satisfaisante.

## LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

### LE RELÈVEMENT DES PENSIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social? A la suite des augmentations du coût de la vie et de l'inclusion, dans la loi sur la sécurité de la vieillesse, en 1965, d'une modification portant sur ce sujet, a-t-on prévu une augmentation des pensions de vieillesse pour janvier prochain et quel en serait le montant?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La question du député, sous sa forme actuelle, est d'un caractère beaucoup trop général pour être posée maintenant.

**M. Knowles:** A dix heures.

[L'hon. M<sup>lle</sup> LaMarsh.]

[Français]

## LES RELATIONS OUVRIÈRES

### QUESTION RELATIVE À L'ATTITUDE DE LA CSN À L'ÉGARD DU CCRO

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Maurice Allard (Sherbrooke):** Je désire poser une question à l'honorable ministre du Travail, laquelle a trait aux nombreux griefs soulevés par la CSN à l'égard d'une décision du Conseil canadien des relations ouvrières.

L'honorable ministre peut-il dire à la Chambre si le gouvernement a l'intention de présenter prochainement un projet de loi visant à modifier la loi fédérale sur les unités de négociation?

[Traduction]

**L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail):** Monsieur l'Orateur, au cours du congé d'été, j'ai effectivement annoncé au nom du gouvernement que nous nous proposons, à la reprise de la session cet automne, de présenter un projet de loi visant à certaines modifications à la loi sur les relations ouvrières au Canada. C'est là notre intention et nous espérons que la Chambre sera saisie du bill sous peu. Sa teneur sera révélée à ce moment-là.

## LE CONSEIL DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DE L'IMMIGRATION

### MESURE PRÉVOYANT LA NOMINATION DE MEMBRES, DE COMMISSIONS CONSULTATIVES, ETC.

**L'hon. Jean Marchand (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration)** propose la deuxième lecture du bill n° C-150, visant à établir un Conseil canadien de la main-d'œuvre et de l'immigration.

**M. Robert McCleave (Halifax):** Monsieur l'Orateur, une lacune crève les yeux dans le bill dont nous sommes saisis actuellement. J'espérais que le ministre prendrait la parole d'abord pour ouvrir le débat et nous donnerait à entendre que l'on remédierait à la chose. Comme il n'en a rien fait, je la signale immédiatement au ministre et à la Chambre afin que nous puissions en traiter lors de l'étude du bill au comité.

La lacune vient du manque absolu de rapports entre ce nouveau mécanisme bureaucratique assez informe, qui sera créé par le bill, et la Chambre des communes en soi, le Parlement actuel. On devrait remédier à la chose et j'espère que le ministre acceptera le remède proposé car, à une étape ultérieure, je proposerai, au nom de l'opposition officielle, que l'on exige du nouveau Conseil de la main-d'œuvre et de l'immigration qu'il fasse